



Communiqué de presse

Votre contact presse

Olivier Pirotte - 0471/412 684
olivier.pirotte@centremedicalheliporte.be

Dans les coulisses du Centre Médical Hélicoptéré

Le bénévolat est un moteur au Centre Médical Hélicoptéré de Bra-sur-Lienne. Les bénévoles sont attachés aux fonctions administratives. Avec une motivation : la conviction que l'hélicoptère médicalisé répond à un besoin de santé publique en régions rurales.

L'activité la plus visible du Centre Médical Hélicoptéré est incontestablement le travail effectué lors des missions en hélicoptère. En coulisses, une autre mission mérite qu'on s'y attarde : la gestion administrative. Le CMH a **la grande chance de compter sur l'implication de cinq bénévoles**, investis en soutien du personnel employé. Cette chance se mesure à trois niveaux :

- un apport de compétences et de connaissances utiles.
- une flexibilité accrue pour palier aux contraintes de fonctionnement du bureau.
- une économie indéniable dans la main d'oeuvre nécessaire annuellement au sein du bureau.

L'énergie des bénévoles est principalement dévouée au suivi des piliers financiers du projet : l'affiliation, les donations et la facturation des interventions hélicoptérées.

1/ La gestion globale de l'affiliation

Plus de 50% des ressources financières du CMH proviennent de la carte d'affiliation.

L'affiliation est un travail de suivi complexe, nécessitant attention et précision. Le suivi de l'affiliation est organisé en 3 tâches :

- l'encodage des nouvelles souscriptions.
- l'envoi des invitations à renouveler une carte d'affiliation (50.000 courriers/an).
- la gestion et la mise à jour des données de chaque affilié.

2/ Le suivi des donations

Le CMH est agréé par le Ministère des Finances comme institution bénéficiant des avantages de la déductibilité fiscale. Le suivi des donations constitue un travail à effectuer avec minutie, selon les règles imposées par l'administration fédérale :

- l'encodage financier des différents dons.
- l'identification des donations permettant la délivrance d'une attestation fiscale.
- la préparation du fichier annuel d'attestations pour le SPF Finances.

3/ La facturation des interventions

La clôture de toute mission par hélicoptère donne lieu à une facture d'intervention adressée au patient. Le suivi de l'opération de facturation est une fonction sensible, appelant des compétences sociales et humaines. Dans la plus stricte confidentialité, le travail inclut :

- la vérification des données d'interventions précédant l'envoi de la facture.
- les relations avec les hôpitaux, les mutuelles et les patients.
- le suivi personnalisé des patients affiliés à une carte de sauvetage et ayant bénéficié d'une intervention par hélicoptère.

Depuis la première heure d'activité par hélicoptère en 1997, le bénévolat est un pilier de fonctionnement du CMH. Aux bénévoles impliqués dans le quotidien administratif de l'ASBL, il convient d'associer l'important réseau de bénévoles actifs, de façon régulière ou ponctuelle, dans la promotion de la carte d'affiliation. Ce maillage est **un capital social essentiel à l'existence, au maintien et au développement du service.**

Le conseil d'administration du Centre Médical Hélicoptéré se montre particulièrement attentif et reconnaissant à cette forme de soutien s'évertuant dans l'ombre. Et pour cause, tous ces bénévoles forment une chaîne de solidarité citoyenne unique en son genre. A l'image du projet du CMH.

A propos du CMH

L'ASBL Centre Médical Hélicoptéré est un service médical d'urgence et de réanimation par hélicoptère. Il est disponible 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, partout en Belgique pour toute mission d'aide médicale urgente organisée à la demande du 112.

Le CMH est installé à Bra-sur-Lienne, au centre de la zone rouge démographique la plus importante de Belgique. En moins de 15 minutes, il peut intervenir et secourir tout patient sur les provinces de Liège, Namur et Luxembourg.

L'utilisation de l'hélicoptère médicalisé permet d'offrir à chaque patient de régions rurales les mêmes garanties d'intervention rapide que les patients résidant en zone urbaine.

*En 2015, les équipes du CMH ont effectué **1039 missions de secours par hélicoptère à la demande du 112.***